

## CONTRATS OBSEQUES : Une solution de plus en plus adoptée par les Français

Données issues du 6e baromètre « Les Français et les obsèques » - Etude CSNAF - CREDOC

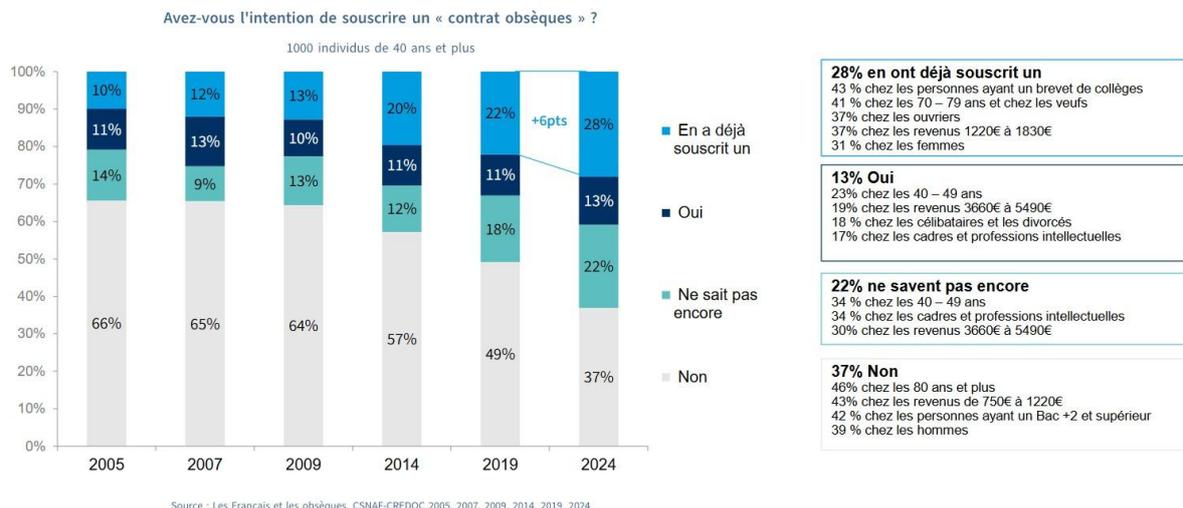
Soulager leurs proches et / ou mieux préparer l'organisation de leur dernier hommage : les Français sont de plus en plus nombreux à prévoir leurs funérailles. En 2024, ils étaient ainsi 81 % à déclarer connaître les contrats obsèques et 28 % à en avoir déjà souscrit un. Ces résultats, issus du dernier baromètre CSNAF-CREDOC, mettent en lumière l'évolution des mentalités face à la question de la fin de vie et traduisent un changement progressif dans la manière dont les Français envisagent leur départ. Cette évolution, portée par une volonté croissante d'anticipation, redessine progressivement le paysage du funéraire en France.

### Prévoir : un choix qui s'installe durablement

L'anticipation des obsèques est un sujet de plus en plus courant et les Français sont de plus en plus nombreux à préfinancer leurs funérailles, une tendance forte révélée par le dernier baromètre « Les Français et les obsèques » (CSNAF-CREDOC, juin 2024). Ainsi, près d'un Français sur deux (49 %) a déjà laissé des instructions concernant ses obsèques ou souhaite en laisser.

Cette anticipation se traduit également par l'attention croissante portée au contrat obsèques : en 2024, 81 % des personnes interrogées déclarent connaître l'existence de ces contrats. **28 % en ont déjà souscrit un, soit une progression de 6 points depuis 2019**, et 13 % envisagent d'en souscrire un dans les années à venir, soient 41 % des répondants qui choisissent le contrat obsèques.

## 28% des interviewés ont souscrit un contrat obsèques (+6 pts /2019)





### Qui souscrit et pourquoi ?

Ce sont principalement **les hommes et femmes dans la tranche d'âge des 70-79 ans (41 %), les femmes (31 %), et les ouvriers (37 %)** qui ont déjà souscrit un contrat obsèques. Parmi les motivations principales :

- Soulager les proches en évitant des décisions difficiles et coûteuses,
- Garder le contrôle sur les principaux choix des obsèques,
- Maîtriser le budget et bloquer les coûts face à l'inflation.

### Banques, assurances et pompes funèbres : vers qui se tournent les Français ?

Le baromètre montre que les souscripteurs s'adressent en priorité **aux banques (40 %), suivies des assurances (27 %), les opérateurs de pompes funèbres ne représentant qu'un quart des prestataires (26 %)**.

Cette tendance traduit la progression d'acteurs financiers non-issus du secteur funéraire. Cette diversification élargit l'offre disponible. Pour autant, les contrats proposés par ces acteurs non spécialisés, purement financiers et non associés à des prestations personnalisées, sont souvent moins adaptés aux besoins des consommateurs et subissent plus l'inflation.

### Un intérêt grandissant chez les plus jeunes

Si les seniors restent les principaux souscripteurs, l'étude montre une montée en puissance des 40-49 ans et des cadres, surreprésentés parmi ceux envisageant de souscrire un contrat obsèques dans les années à venir : 23 % des 40-49 ans et 17 % des cadres et professions intellectuelles.

Cette évolution traduit une prise de conscience croissante de l'importance de la prévoyance funéraire au sein de ces catégories, un signe que la prévoyance funéraire s'inscrit progressivement dans une logique de planification patrimoniale et familiale plus large.

### Une tendance appelée à se renforcer

Avec une population vieillissante et une sensibilisation accrue à la planification de la fin de vie, la souscription de contrats obsèques devrait continuer de progresser dans les années à venir, confirmant le souhait des Français de faire les choix qui leur conviennent en matière d'obsèques.

### Le regard de Sylvestre Olgiati, Président de la CSNAF

*D'un point de vue sociétal, le débat persistant sur la fin de vie en France et l'expérience des deuils massifs au cours de l'épidémie de Covid rendent la question des obsèques et de leur financement plus présente. La progression de l'attention portée aux contrats obsèques en témoigne.*

*Cette anticipation permet de libérer ses proches de cette charge le moment venu, mais peut aussi contribuer à préparer ses obsèques selon ses propres choix et priorités. 74 % des Français savent d'ailleurs que souscrire un contrat-obsèques leur laisse néanmoins le choix de l'opérateur funéraire, permettant ainsi de comparer les prestations et l'accompagnement réalisé par les pompes funèbres.*

*En termes économiques, notons que le marché de la prévoyance obsèques est désormais un marché mature. Les opérateurs funéraires y regagnent des parts de marché face à la concurrence de la bancassurance, forts de la possibilité de commercialiser des contrats en prestations personnalisées, aujourd'hui meilleure garantie contre l'inflation.*



#### Méthodologie du baromètre « Les Français et les obsèques »

Le baromètre « Les Français et les obsèques » est une enquête nationale. Conduite en mars 2024, sa méthodologie est équivalente à celle utilisée en 2005, 2007, 2009, 2014 et 2019, pour permettre le suivi de l'évolution des tendances de la société.

L'étude est réalisée

- Selon la méthode des quotas,
- A partir de réponses à un questionnaire et de consignes précises,
- **Administré lors d'entretiens téléphoniques,**
- Auprès d'un **échantillon de population représentatif des 40 ans et +**, soient 1000 répondants.

#### A propos de la CSNAF

La Chambre Syndicale Nationale de l'Art Funéraire fédère et représente les fabricants de produits et services d'art funéraire, qui sont les fournisseurs de la filière des pompes funèbres. Elle est garante des rites funéraires et veille à la possibilité du deuil pour chacun.